

Formulaire justificatif d'absence aux cours professionnels Contrat d'apprentissage

Nom et prénom : _____ Classe : _____

Date de l'absence (1 feuille par semaine SVP): _____

Période(s) manquée(s) : _____

Justification de l'absence :

Tests manqués : oui non

Je demande à pouvoir rattraper le(s) test(s) de :

branche : _____ Enseignant _____

branche : _____ Enseignant _____

branche : _____ Enseignant _____

Date : _____

Formulaire à transmettre en copie (CC) au représentant légal (si élève mineur-e)

Le formulaire doit être transmis en copie (CC) au/à la formateur-trice qui certifiera qu'il/elle est d'accord avec les motifs invoqués par l'apprenti-e pour son absence.

Nom de l'entreprise formatrice : _____

Nom, prénom du / de la responsable : _____

Pour accord:(Partie réservée à la direction)

Visa doyen : _____

Absence justifiée :

Absence injustifiée :

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Ecole professionnelle commerciale de Nyon
Route de Divonne 8b – 1260 Nyon – www.epcn.ch
Tél. 022 557 56 00 – E-mail : info@epcn.ch

Absences – mode d'emploi

Formulaire justificatif d'absence aux cours professionnels

Absences imprévisibles : maladie ou autres raisons personnelles

Le présent formulaire doit être complété et retourné par courriel comme indiqué à l'adresse justificatifs@epcn.ch dans les **7 jours à compter du premier jour d'absence**. Dès que la direction reçoit le formulaire dûment complété, elle en prend connaissance, le traite et introduit l'information dans le fichier informatique des absences. Les périodes manquées sont alors considérées comme des périodes d'absences *justifiées*.

Même si l'élève présente un certificat médical, il doit impérativement compléter et envoyer par courriel un justificatif d'absence.

Absence à un test

Un enseignant peut vous faire rattraper un test dès votre retour en classe, avant même que votre absence ait été justifiée, mais tant que le formulaire n'a pas été traité par la direction de l'EPCN, les périodes manquées sont considérées comme *absences injustifiées*. Au cas où l'absence ne serait pas justifiée dans les 7 jours, la note **1** aux tests éventuellement manqués ou rattrapés est maintenue. Toute absence justifiée au-delà du délai de 7 jours est considérée comme injustifiée. Lors de vacances scolaires, le formulaire peut être transmis par mail sur le même courriel justificatifs@epcn.ch.

Un élève au bénéfice d'un certificat médical qui vient aux cours doit impérativement faire tous les tests et en accepter les notes.

Par ailleurs, la partie dans ce formulaire sous la rubrique **de demande de rattrapage de test** (tests manqués) doit être dûment complétée, le cas échéant.

Formulaire demande de congé

Faire une demande de congé au moins une semaine **avant** l'absence. Le fichier sera complété en *congé accordé* et un courrier de confirmation sera envoyé. Les tests seront alors rattrapés lors des sessions de rattrapage ou à d'autres moments sous la gestion de l'enseignant.

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Ecole professionnelle commerciale de Nyon

Route de Divonne 8b – 1260 Nyon – www.epcn.ch

Tél. 022 557 56 00 – E-mail : info@epcn.ch

